



L'ENTRETIEN PRENATAL PRECOCE

Pour vous permettre de partager vos souhaits et vos préoccupations pour votre grossesse, l'accouchement et l'accueil de votre bébé, un entretien confidentiel, personnalisé et entièrement remboursé par la sécurité sociale, en individuel ou en couple, vous est proposé dès le 4^{ème} mois.

Au cours de cet entretien, vous pourrez :

- Poser les questions qui vous préoccupent,
- Vous informer sur les mesures de soutien à votre disposition : suivi de grossesse, préparation à la naissance, retour au domicile.
- Etre orientée vers une personne compétente pour vos différentes démarches et besoins

Cet entretien peut être effectué, dès la déclaration de grossesse par une sage-femme (P.M.I., libérale ou hospitalière) ou un autre professionnel de la naissance

